

# MÉTIER EN TENSION : RETAILLEAU POURSUIT ET ACCENTUE LES POLITIQUES RACISTES ET XÉNOPHOBES DU GOUVERNEMENT !

**La liste des « métiers en tension » prévue dans la loi Asile Immigration de janvier 2024, dite « loi Darmanin », vient finalement d'être publiée mercredi 21 mai 2025. Sans surprise, Retailleau poursuit et durcit les politiques racistes et xénophobes de son prédécesseur.**

Cette loi au milieu d'un océan de mesures discriminatoires, racistes et xénophobes visant les personnes étrangères en France, prévoyait la possibilité d'une régularisation au titre du travail pour les personnes ayant 3 ans de présence sur le territoire et 12 feuilles de payes dans un emploi classé sur cette fameuse liste « métiers en tension ».

Or cette liste, ou plutôt ces listes, puisqu'il s'agit en réalité de listes régionales, excluent de fait l'essentiel des travailleurs-euses étrangers-ères sans titre de séjour de toute possibilité de régularisation de leur situation.

En effet, une très grande partie des métiers exercés par les travailleurs-euses sans-papiers ne figurent pas sur ces listes, en particulier pour les régions les plus concernées.

Comme en Ile de France, dans de nombreuses régions les métiers de la propreté, du nettoyage, de la logistique, l'essentiel de la restauration, toute une partie du BTP... ne sont pas considérés comme « en tension », et n'ouvrent donc pas de possibilité de régularisation aux dizaines de milliers de travailleurs-euses sans-papiers qui les exercent !

Succédant à la suppression début 2025 de la circulaire Valls de 2012 par le ministre de l'intérieur, et à la publication d'une nouvelle circulaire qui écarte de fait toute possibilité de régularisation par le travail, cette publication des métiers en tension parachève l'édifice xénophobe dressé par Retailleau, Darmanin et le gouvernement contre les travailleurs-euses étranger-ères, politique s'appuyant sur les pires stigmatisations racistes et la course à l'échalotte avec l'extrême droite.

Clairement, Retailleau et ses alliés politiques combattent ouvertement toute régularisation par le travail.

Ce pouvoir entend ainsi maintenir et renforcer les divisions et la mise en concurrence entre travailleurs-euses, mortifères pour les droits de toutes et tous, en fonction de leurs origines et nationalités. Il consacre l'extension d'un dumping social généralisé dans les secteurs où l'exploitation des salarié-es est la plus vive et les conditions de travail les plus insupportables.

**L'Union syndicale Solidaires, dans le cadre des mobilisations unitaires pour l'égalité des droits, en particulier avec les collectifs des premiers-ères concerné-es, appelle à continuer et accentuer le combat pour une régularisation de plein droit des travailleurs-euses sans-papiers sur simple preuve de travail, par un titre de séjour pérenne et renouvelable sans entraves.**